

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-19-0869 du 08/11/2019**

Arrêté du 10 septembre 2019

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,  
CLASSE NORMALE, SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE  
ET NOMINATION A LA HORS CLASSE AU TITRE DU 2<sup>ND</sup> SEMESTRE 2019

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale, sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du 2<sup>nd</sup> semestre 2019.

Date d'application : 01/11/2019

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU 2ND SEMESTRE 2019.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU 2<sup>ND</sup> SEMESTRE 2019

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action  
et des Comptes Publics



**ARRÊTÉ**

portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques, classe normale sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du 2<sup>nd</sup> semestre 2019

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,**

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 portant régime particulier de certaines positions de fonctionnaires de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Sur la demande de l'intéressée ;

**ARRÊTE :**

**Article premier :** l'inspectrice divisionnaire des finances publiques, classe normale dont le nom suit, est affectée sur un emploi de niveau hors classe et nommée inspectrice divisionnaire des finances publiques, hors classe, dans les conditions ci-après indiquées :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle Affectation	Ancienne situation Grade Date de prise de rang Date d'effet	Nouvelle situation Grade Date de prise de rang Date d'effet
Isabelle	FLORY	860663	Agent comptable de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur	Agent comptable de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire	IDIV CN 03 01/07/2018 01/07/2018	IDIV HC 01 01/03/2019 01/11/2019

**Article 2 :** les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 10 SEPTEMBRE 2019

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Jérôme FOURNEL	